

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la mairie, le :

Lundi 09 mars 2026 à 18h30

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
 - Budget principal (Annexe 1)
 - Bois (Annexe 2)
- 2) BUDGET 2026
 - Affectation des résultats 2025 sur 2026 (Annexe 3)
 - Section de fonctionnement (Annexe 4)
 - Section d'investissement (Annexe 5)
 - Budget bois et programme d'action de l'ONF (Annexe 6)
 - Vote des taux de fiscalité directe locale 2026
- 3) Plan de financement de la rénovation de l'éclairage du stade honneur
- 4) Mise en place d'une zone STECAL sur la parcelle cadastrée AE n°208
- 5) Avis de la commune sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local d'Habitat du Val de Morteau (Annexe 7)
- 6) Baux agricoles (Annexe 8)
- 7) Municipalisation d'une bibliothèque associative
- 8) Personnel :
 - Création d'un poste de rédacteur à 35/35^{ème} et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 35/35^{ème}
 - Protection sociale complémentaire
 - Contrat risques statutaires
- 9) Questions diverses
- 10) Informations diverses

Fait à Villers Le Lac, le 23 février 2026.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

